

Bulletin électronique N° 13 / février 2015

Madame, Monsieur, chères lectrices, chers lecteurs,

Sous vos yeux, voici le signe du renouveau d'*Infoprisons* : réorganisation d'une équipe, nouveau et tout frais bulletin n° 13, transformation tant dans la forme que dans le contenu. La voilure du bulletin a été réduite : plus court, plus condensé, constitué principalement de textes « faits maison ». Si l'aspect « revue de presse » des anciens numéros s'estompe, les faits d'actualité restent toutefois de mise sous forme de résumés, de synthèses.

Ce bulletin s'articule autour de trois grands thèmes : l'internement et le régime des mesures, l'évaluation des risques et de la dangerosité des détenus, les conditions de vie en milieu carcéral... et se conclut par quelques pages culturelles et associatives.

Dans le premier thème, nous faisons le point sur l'internement à vie – qui paraît inapplicable – et sur les conditions de détention des « internés » jugées insatisfaisantes en Suisse. La nouvelle prison genevoise de Curabilis, destinée à accueillir des délinquants présentant des troubles mentaux, connaît une naissance difficile, et son premier déjà ex-directeur raconte. Nous avons également rencontré un interné dont la détention tourne à l'impasse. Un processus qui n'a rien de fatal: nous reproduisons enfin un article du *Temps* où est présenté un jugement pondéré, ne cédant pas au zèle sécuritaire.

Pour le deuxième thème – récidive et dangerosité –, nous présentons ici le nouveau modèle d'exécution des sanctions, ROS, centré sur les risques, qui se met en place en Suisse alémanique, et les positions des initiateurs comme de ses détracteurs. Un autre texte fait la synthèse de la remise en cause du secret médical dans le contexte carcéral, et sa levée estimée renforcer la sécurité publique face aux détenus à risques.

Le troisième thème – la vie en prison – aborde la question de la surpopulation carcérale présente en Suisse comme en Europe, et ses causes supposées, notamment la surreprésentation des détenus étrangers. Il donne en exemple la Finlande qui a su réduire de moitié son taux de détention, grâce à une politique publique engagée, axée sur la durée. Enfin, pour une immersion en milieu carcéral, voici la recension de l'ouvrage de Didier Fassin faisant état de quatre années d'observation anthropologique dans une maison d'arrêt française : *L'Ombre du monde*, empreinte de non-sens. Côté suisse, les résultats d'une enquête nationale sur le degré de satisfaction du personnel pénitentiaire nuancent fortement l'image reçue d'un malaise généralisé vécu par les personnes actives dans les prisons.

Toute bonne lecture !

Groupe Infoprisons : Sylvie Arsever, Marie Bonnard, Nelly Hernandez-Spillmann, Karen Klaue, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Bertrand Trachsel, Joëlle-Pascale Ulrich (relecture), François Zurcher (informatique)

Pour ne plus recevoir ce bulletin, merci de nous en informer par email à bulletin@infoprisons.ch

L'internement et le régime des mesures

L'internement à vie est-il applicable ?

Jusqu'ici, il n'y a eu que cinq condamnations à un internement à vie. Trois condamnés ont vu leur peine modifiée en internement ordinaire, sur recours. Un cas est encore pendant. La seule personne qui n'a pas fait recours est donc soumise à cette sanction suprême pour le moment. L'internement à vie est-il inapplicable ?

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprisons*, févr. 2015 [L'internement à vie est-il applicable ?](#)

Internements : les conditions de détention devraient être améliorées

Les conditions de détention des personnes condamnées à un internement ne sont pas satisfaisantes, remarque le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) et le Centre suisse de compétence pour les droits humains.

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprisons*, févr. 2015

[Internements : les conditions de détention devraient être améliorées](#)

GENEVE Curabilis : une naissance dans la douleur. Son ex-directeur raconte

Après une très longue attente, le projet d'une prison visant l'encadrement thérapeutique de détenus-es présentant des troubles mentaux majeurs, CURABILIS, a enfin vu le jour en juin 2014. Seuls trois pavillons sur les six prévus ont été ouverts. Le premier directeur de l'établissement, Florian Hübner, a démissionné après cinq mois. Il revient sur cette expérience.

Plus : Karen Klaue, *Infoprisons*, févr. 2015 2015

[Curabilis une naissance dans la douleur Son ex-directeur raconte](#)

Condamné à quatre ans de prison, un détenu est toujours enfermé vingt ans plus tard

Arrêté en 1995 et condamné à quatre ans de prison, C.L est toujours enfermé vingt ans plus tard, après de nombreux transferts dans divers pénitenciers et des efforts inlassables pour obtenir une libération conditionnelle. Un exemple d'internement qui conduit à l'impasse. Une impasse qu'un autre détenu ne connaîtra pas, grâce à un jugement ne souscrivant pas au zèle sécuritaire : lire ci-dessous l'article « Le tribunal laisse sa chance à un meurtrier »

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprisons*, févr. 2015

[Condamné à quatre ans de prison, un détenu est toujours enfermé vingt ans plus tard](#)

VAUD « Le tribunal laisse sa chance à un meurtrier »

Editorial « **Un frein utile aux excès de zèle sécuritaires** »

« Les juges renoncent à modifier la sanction de ce sexagénaire qui figure sur la liste noire de l'Office d'exécution des peines. Le risque de récidive n'est pas si important. »

Plus : Fati Mansour, *Le Temps*, 21.02.2015 [Le tribunal laisse sa chance à un meurtrier](#)

L'évaluation des risques et de la dangerosité

Récidive : le modèle centré sur les risques qui s'impose en Suisse alémanique

Testé à Zurich, le modèle d'exécution des sanctions, ROS, a convaincu le Concordat pour la Suisse orientale et intéresse Genève.

Plus : Sylvie Arsever, *Infoprisons*, févr. 2015

[Récidive : le modèle centré sur les risques qui s'impose en Suisse alémanique](#)

Le point sur la levée du secret médical

A la suite des drames qui ont bouleversé la Suisse romande (Marie, Adeline), la Conférence latine des chefs de Départements de justice et police a formulé des recommandations portant sur plusieurs mesures ayant pour but le renforcement de la sécurité publique. Parmi elles, la plus controversée est la levée du secret médical. Le point sur cette affaire.

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprisons*, févr. 2015 [Le point sur la levée du secret médical](#)

Les conditions de vie en milieu carcéral

Réduire le taux de détention ? Une tâche complexe, en Suisse comme en Europe

Sur la base de statistiques pénales européennes, traitées par l'Université de Lausanne, la criminologue Natalia Delgrande parcourt le problème touffu de la surpopulation carcérale, de ses causes probables, notamment celle de la surreprésentation des étrangers sur l'ensemble des détenus.

Plus : Marie Bonnard, *Infoprisons*, févr. 2015

[Réduire le taux de détention ? Une tâche complexe, en Suisse comme en Europe](#)

La Finlande a su vider ses prisons de moitié

Alors que la Suisse, tout comme d'autres pays européens, ne sait plus trop comment gérer la saturation de ses prisons, la Finlande a osé le pari de réduire de moitié, en près de trente ans, son taux de détention. Grâce à l'exposé du professeur finlandais Kauko Aromaa, donné sur ce sujet à Lausanne, complété de quelques documents, voici le tour d'horizon d'une politique pénale innovante et exemplaire, couronnée de succès.

Plus : Marie Bonnard, *Infoprison*, févr. 2015 [La Finlande a su vider ses prisons de moitié](#)

Les prisons que la République mérite

Dans *L'Ombre du Monde, une anthropologie de la condition carcérale*, Didier Fassin livre le résultat édifiant de quatre années d'observation anthropologique dans une maison d'arrêts française.

Plus : Sylvie Arsever, *Infoprison*, févr. 2015 [Les prisons que la République mérite](#)

Enquête sur la situation du personnel pénitentiaire en Suisse

Pénibilité du travail, gardiens en colère et mouvements de grève, autant de nouvelles dans la presse décrivant un fort malaise au sein du monde carcéral ces dernières années. Or les résultats d'une enquête nationale sur la situation des personnes actives dans les établissements d'exécution des peines et des mesures, enquête réalisée entre 2010 et 2012 par l'Institut de droit pénal et de criminologie de l'Université de Berne, récemment portés à la connaissance du public, nuancent fortement cette image que reflètent certaines institutions pénitentiaires de Suisse romande. Les réponses au questionnaire fouillé, auquel près de 2000 collaborateurs ont répondu, attestent d'une satisfaction élevée au travail en milieu carcéral et une perception globalement positive de l'exercice de la profession. L'état de santé général du personnel apparaît meilleur que la moyenne suisse, bien que les risques de surmenage existent, surtout en Suisse romande et au Tessin. Il est prévu de renouveler ce type d'enquête à l'avenir.

Plus : Ueli Hostettler, Anna Isenhardt, principaux résultats de l'enquête nationale, in *bulletin info* de l'OFJ, 1 /2015 (pages 16 à 20)

[La situation des collaborateurs des établissements d'exécution des peines et des mesures en Suisse](#)

Pages culturelles et associatives

Prison et littérature « Alexandre Soljenitsyne »

Nouvel extrait de la thèse que Claudio Besozzi, sociologue et chercheur, consacre à l'image de la prison dans la littérature. Selon lui, « ce qui distingue Soljenitsyne des autres [auteurs], ce n'est pas seulement la qualité de l'écriture. Il y a aussi et surtout la façon avec laquelle il réussit à faire la distinction entre l'emprisonnement comme expérience personnelle et la privation de liberté comme expression d'un système et d'une idéologie faisant fi de toute considération humanitaire ».

Voir aussi les autres textes de cette série dans les bulletins nos 2 à 8, et 10.

En savoir plus : Claudio Besozzi, *Infoprison*, décembre 2013 [Alexandre Soljenitsyne](#)

Bip ! Bip ! Bip ! Bulletin *Info Police* : « démontons la domination policière »

Lancé par une équipe de militants suisses-romands en mai 2014, un site internet *infopolice.ch* s'est donné pour objectif de «regrouper et diffuser des informations sur la police en Suisse, de proposer une revue de presse critique et un discours qui tranche avec l'hystérie du tout sécuritaire dans laquelle la Suisse baigne. » En point de mire, les violences policières quotidiennes jusqu'aux politiques de sécurité. En passant par une critique affûtée tant des médias jugés serviles que des politiciens empressés de renforcer le pouvoir policier. Après neuf mois d'activité, le site vient de renoncer à la revue de presse, tout en privilégiant les bulletins mensuels et des dossiers thématiques.

Plus : [Bip! Bip! Bip! Infopolice: l'heure du bilan transitoire](#)